

Magasinière ou magasinier I (département d'éducation physique)

Service des programmes et de l'enseignement
Concours : S2021-620-290-03R

Au Collège Montmorency, vous trouverez un milieu de vie stimulant, enrichissant et vibrant. Le Collège est une véritable ville en mouvement, qui réunit plus de 1000 membres du personnel et plus de 8500 étudiantes et étudiants. Côté la population étudiante au quotidien stimule notre vitalité et notre créativité. Nos valeurs d'ouverture, d'engagement, de collaboration et d'innovation, offrent un environnement de travail favorisant l'accomplissement personnel et professionnel.

CONDITIONS DE TRAVAIL	AVANTAGES	CE QUI NOUS DISTINGUE !
<p>Remplacement Durée du mandat : jusqu'au 13 septembre 2022 avec possibilité de prolongation</p> <p>Du lundi au vendredi (35h/sem., entre 7h30 à 18h, horaire à confirmer au début de chaque session)</p> <p>Échelle salariale entre 20,55\$/heure et 22,35\$/heure</p> <p>Supérieure immédiate : Mélanie Laflamme</p> <p>Nom de la personne absente : Samuel Deschênes</p>	<p>Développement professionnel</p> <p>Assurances collectives</p> <p>Régime de retraite</p> <p>Programme d'aide au personnel</p>	<p>Une mission éducative inspirante</p> <p>Un environnement en constante évolution</p> <p>À proximité du métro, au cœur du pôle du savoir et de la culture de Laval</p> <p>Une offre alimentaire diversifiée (cafétéria et restaurant-école)</p> <p>Une garderie en milieu de travail (CPE Youpi)</p> <p>Des installations sportives</p>

Le rôle principal et habituel de la personne de cette classe d'emploi consiste à :

Vos défis

Au département d'Éducation physique, la description comprend les attributions caractéristiques de la personne magasinière classe I prévues au plan de classification de la convention collective et comporte plus spécifiquement les tâches suivantes:

- Participer à la préparation budgétaire en MAOB ;
- Préparer les réquisitions d'achats en tenant compte des budgets de chacun des cours et en faire le suivi ;
- Recevoir, vérifier et entreposer les nouvelles marchandises ;
- Tenir à jour l'inventaire des équipements et du matériel du département ;
- Assurer le prêt de matériel aux étudiants selon les directives établies ;
- Recevoir, contrôler et vérifier le matériel ayant servi aux cours ;
- Préparer le matériel pour les sorties de plein-air (tentes, sac à dos, barils, sciottes, poêles, etc.) et en expliquer le fonctionnement aux étudiants ;
- Préparer les skis (nettoyage et fart) ;
- Vérifier l'état du matériel et effectuer les réparations requises ;
- Tenir en ordre le magasin du département et entreposer le matériel de façon sécuritaire ;
- Assurer les vérifications et les entretiens annuels soient faits sur tous les équipements ;
- Suivre les formations requises en lien (ex : formation de la FQME, formation en lien avec l'utilisation du chariot-élévateur, etc.) ;
- Tenir à jour un registre des vérifications et entretiens récurrents ;
- Entreposer les produits chimiques selon la loi SIMDUT ;
- Mettre à jour la fiche signalétique des produits utilisés à l'aide du logiciel approprié.

Préparation du matériel et des plateaux pour les cours

- Préparer et installer le matériel et l'équipement requis sur les plateaux sportifs, tant intérieurs qu'extérieurs ;
- Monter et démonter les terrains et plateaux selon les besoins des cours ;
- Entretien du plancher entre les cours au besoin ;
- Vérifier les normes de qualité de l'eau de la piscine, en collaboration avec le Service des ressources matérielles ;

- Vérifier la présence et l'état de l'équipement de sauvetage, de premiers soins et de sécurité sur la piscine ;
- Installer du matériel pour l'évaluation de la posture ;
- Gonfler les ballons et s'assurer du maintien de leur pression ;
- Assister les professeurs dans le transport de l'équipement lors des sorties pédagogiques (incluant le transport avec une remorque transportant des canots) ;
- Expliquer, si nécessaire, le bon fonctionnement des appareils ;
- Procéder aux ajustements simples et à l'entretien de l'équipement et au besoin.

Réparation et entretien du matériel d'éducation physique

- Laver périodiquement le matériel de sport ;
- Réparer l'équipement sportif de tout type, incluant des travaux de couture ;
- Graisser les appareils dans la salle de musculation ;
- Réparer et entretenir les canots ;
- Préparer et entretenir la remorque à canots.

Autres tâches connexes

- Participer aux réunions ;
- Collaborer avec les enseignants et le personnel attiré aux activités sportives ;
- Accomplir toute autre tâche connexe au besoin.

Exigences

- Détenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente et avoir deux (2) années d'expérience pertinente ;
- La connaissance du français (vérifiée par test, note de passage 60%) ;
- La connaissance du logiciel Excel niveau débutant (vérifiée par test, note de passage 60%) ;
- Démontrer une capacité lombaire et dorsale normale, la personne sera appelée à soulever des poids de plus de 25 kg (vérifiée par examen médical) ;
- Détenir d'excellentes connaissances des divers équipements sportifs (matériel d'éducation physique et de plein air), de leur installation, entretien et entreposage (vérifiées par test, note de passage 60%) ;
- Détenir un certificat valide de premiers soins et de RCR est souhaitable ;
- Doit détenir un permis de conduire de classe 5 ;
- Détenir un permis de conduire 4B (minibus) serait souhaitable ou un intérêt de compléter cette qualification avec la SAAQ ;
- Faire preuve de débrouillardise, d'autonomie et d'habiletés manuelles.

COMMENT INTÉGRER NOTRE ÉQUIPE DE CHOIX

Pour mettre en valeur votre candidature pour ce rôle, veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'un texte précisant votre vision du poste d'ici le 27 octobre 2021, 16 heures à l'aide du portail de recrutement : <https://enligne.cmontmorency.qc.ca/finnet/login.asp>.

Nous remercions tous les candidats qui démontrent leur intérêt, mais seules les personnes retenues seront contactées pour une entrevue. À noter que les documents soumis deviennent la propriété du Collège.